



L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET L'ACCESSIBILITÉ

» Qui?

En 2022, **8 millions** de Canadiens âgés de plus de 15 ans vivaient avec un handicap, soit environ **27 % de la population**. Il s'agit d'une hausse de 1,7 million de personnes par rapport à 2017, lorsque le taux de handicap était de 22 %. Les types de handicaps les plus fréquents sont liés à la douleur, à la flexibilité, à la mobilité et à la santé mentale.

Le handicap varie en type et en sévérité

4,7 millions de personnes présentent de légers handicaps

3,3 millions de personnes présentent des handicaps plus sévères

71 % avaient au moins deux types de handicaps concomitants

La population de personnes en situation de handicap est diversifiée

Taux de handicap au Canada, personnes de 15 ans et plus

Tous les Canadiens	27%
Hommes	24%
Femmes	30%
Personnes racisées	14%*
Immigrants	21%*
Autochtones	32%**

Sources : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022, *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 et **Enquête auprès des peuples autochtones de 2022.

» Programmes gouvernementaux

Le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires jouent un rôle de premier plan en offrant des mesures de soutien directes aux personnes en situation de handicap. Les provinces et territoires offrent la majorité des services destinés aux personnes en situation de handicap au Canada.

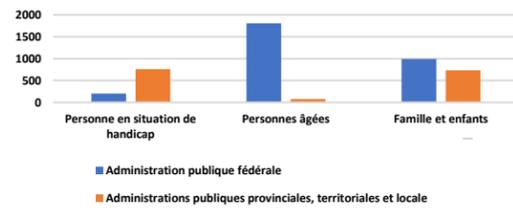
Les provinces et les territoires offrent :

- Soutien du revenu (aide sociale)
- Produits et services de soutien aux personnes en situation de handicap (aides et appareils)
- Formation
- Logement
- Soins de santé
- Lois relatives à l'accessibilité et à l'emploi
- Soutien à la formation et à l'emploi, touchant le plus grand nombre de Canadiens possible

Le gouvernement du Canada offre :

- Le leadership dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et dans l'établissement des normes nationales sur l'accessibilité.
- Un remplacement partiel du revenu au moyen de prestations d'invalidité aux personnes qui ont travaillé (p. ex. prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, prestations de maladie de l'assurance-emploi).
- Le leadership dans le cadre de mise en place de la Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap afin d'aider à soutenir la sécurité financière
- Du financement pour les programmes du marché du travail et pour les études postsecondaires
- De l'investissement dans les collectivités et les organisations (p. ex. Fonds d'accessibilité et composante, Personne en situation de handicap du Programme de partenariats pour le développement social)

Dépenses par habitant (en dollars) par ordre de gouvernement, 2022

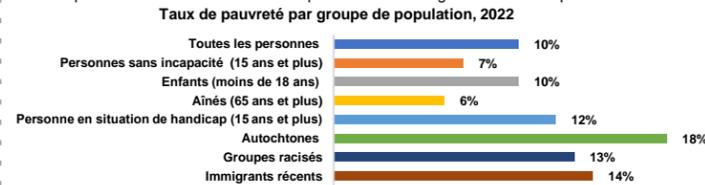


Source : Statistique Canada, 2022.
Remarque : Les dépenses excluent les prestations du RPC et du RRQ (pour les personnes en situation de handicap) et celles du RPC et du RRQ (pour les personnes âgées).

» Expériences sur le plan de l'exclusion et de l'inégalité

Inégalités de revenus

Les personnes en situation de handicap continuent d'enregistrer un taux de pauvreté élevé



Source : Enquête canadienne sur le revenu, 2022

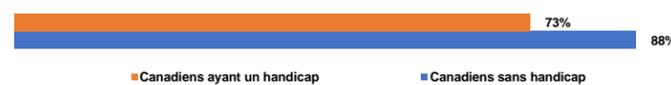
Taux de pauvreté, selon la gravité du handicap (18-64 ans)



Source : Enquête canadienne sur le revenu, 2022

Emploi

Taux d'emploi du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), 2023



Source : Enquête sur la population active, 2023

- Les entreprises ayant des cultures inclusives sont plus susceptibles d'atteindre leurs objectifs financiers ou de les dépasser, d'avoir un rendement élevé, d'être innovantes et agiles, et d'obtenir de meilleurs résultats opérationnels.

Source : *The Diversity and Inclusion Revolution*, Deloitte Review, numéro 22, janvier 2018 (en anglais seulement)

- Les personnes en situation de handicap sont cependant plus susceptibles d'être sans emploi ou sous-employées, et elles sont confrontées à d'importants obstacles à l'emploi.
- Les écarts en matière d'emploi ne sont pas attribuables aux différents niveaux de scolarité.
- Au Canada, quelque 740 000 personnes en situation de handicap sans emploi âgées de 25 à 64 ans étaient aptes à travailler.

Source : Enquête canadienne sur le handicap, 2022

Obstacles à l'emploi

Les obstacles en milieu de travail nuisent au travail :

- Attitudes et discrimination;
- Outils et milieux de travail non accessibles;
- Absence de mesures d'adaptation en milieu de travail;
- Trois employés avec un handicap sur cinq ont eu besoin d'adaptations du lieu de travail, dont la plupart sont peu coûteuses ou gratuites.
- Les employeurs ne se sentent pas outillés pour aider adéquatement les personnes en situation de handicap.
- La COVID-19 a entraîné un changement majeur dans les conditions de travail. En mai 2023, 20 % des Canadiens travaillaient à domicile pour la majorité de leurs temps de travail (par rapport à 7 % en 2016 et 24 % en 2021). Cette situation peut présenter à la fois de nouvelles possibilités ainsi que des obstacles à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Source : Enquête sur la population active, 2024

» Obstacles à l'accessibilité

Au cours des deux dernières années, 72 % des Canadiennes et Canadiens en situation de handicap âgés de 15 ans ou plus ont rencontré au moins un des 27 types d'obstacles à l'accessibilité dans la communication, les espaces publics, l'internet ou les comportements, les idées fausses ou les préjugés des autres.

Source : Gouvernement du Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022

Obstacles comportementaux

37 % des Canadiennes et Canadiens en situation de handicap ont rencontré au moins un obstacle lié à des comportements, des idées fausses ou des préjugés à leur égard. Lors de leurs interactions avec le personnel des services ou des programmes gouvernementaux, les personnes handicapées estiment que les comportements, les idées fausses ou les préjugés du personnel constituent un obstacle :



Source : Gouvernement du Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022

Obstacles dans l'environnement bâti

56 % des Canadiennes et Canadiens en situation de handicap ont parfois rencontré au moins un type d'obstacle dans les espaces publics.

Les Canadiennes et Canadiens en situation de handicap rencontrent **parfois, souvent ou toujours des obstacles** sur les trottoirs en général (24,4 %) et lorsque les trottoirs sont **recouverts de glace ou de neige** (36,3 %).

Les obstacles **les plus courants** rencontrés par les personnes handicapées dans les espaces publics sont les suivants : 31,1 % relativement aux files d'attente

19,4 % pour entrer dans un bâtiment ou en sortir

19 % relativement à l'éclairage et au niveau sonore à l'intérieur des bâtiments

Source : Gouvernement du Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) 2022.

Obstacles dans les transports

Près de deux tiers (63 %) des Canadiennes et Canadiens en situation de handicap, ayant des difficultés ou des problèmes de santé de longue durée se sont butés à un ou plusieurs obstacles pour utiliser les transports comme les avions, les trains de passagers, les services de liaison par transbordement et les autobus. Les trois principaux obstacles auxquels ils se sont butés étaient les suivants :

35 % files d'attente

30 % accéder à des renseignements sur un site Web

30 % niveaux d'éclairage ou sonores

Source : Gouvernement du Canada, Enquête sur l'accessibilité dans les organisations du secteur public, 2021
*Gouvernement du Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022

Technologie de l'information et des communications (TIC)

17 % des personnes en situation de handicap ont rencontré un obstacle lié à l'utilisation d'internet.
Près d'une personne handicapée sur dix (9,3 %) a déclaré avoir rencontré un obstacle en tentant d'accéder en ligne à des renseignements, des services ou des aides du gouvernement :

39,5 % de ces répondants ont indiqué souffrir d'une invalidité très grave

29 % de ces répondants ont indiqué souffrir d'une incapacité grave

14 % de ces répondants ont indiqué souffrir d'une incapacité modérée

18 % de ces répondants ont indiqué souffrir d'une incapacité légère

Source : Gouvernement du Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022.

» L'intersectionnalité

- L'intersection entre les handicaps et les facteurs identitaires (p. ex. genre, ethnicité, âge, richesse, religion) amplifie la marginalisation.

- Ceci peut avoir une incidence considérable sur la façon dont une personne en situation de handicap fait l'expérience des prestations et programmes d'aide au revenu du gouvernement et sur la façon dont elle a accès à ces programmes et prestations.

- L'enquête canadienne sur l'incapacité contient quelques données sur les identités intersectionnelles, mais dans l'ensemble, ces données font défaut au Canada à l'heure actuelle.

- Selon le 2021 sondage du Plan d'action 2ELGBTQI+, 27 % des répondants ont déclaré être des personnes en situation de handicap.

- Les taux de personnes en situation de handicap chez les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits étaient plus élevés que ceux observés au sein de la population non autochtone et il est estimé que 32 % des Premières Nations vivant hors réserve, 30 % des Métis et 19 % des Inuits avaient une ou plusieurs handicaps (Enquête auprès des peuples autochtones). Le plan d'action pour la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones souligne la nécessité de la recherche de solutions concrètes en matière de données pour mieux comprendre la situation socioéconomique des Autochtones handicapés.